

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS

32130

## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 DÉCEMBRE 2025

#### PRÉSENCE

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 du mois de décembre à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 1<sup>er</sup> décembre 2025, s'est réuni sous la présidence de Pierre DANOS, Maire.

Étaient présent·e·s : Thierry BIRAN, Yves Marie CORFA, Nicolas DESTIEUX, Gérard FAURÉ, Muriel LEBOURGEOIS, Marjorie LOPEZ-IRALA, Florent METRA, Charlotte OUZILLEAU, José SIMORRE.

Étaient excusés : Gérard FAURÉ, José SIMORRE.

Marjorie LOPEZ-IRALA a été désigné secrétaire de séance.

#### DÉBUT DE SÉANCE 21H05

#### ORDRE DU JOUR

- Prime agent
- Organisation vœux 2026
- Fonctionnement radars pédagogiques
- Jardin communal
- Questions diverses.

## **PRIME AGENT**

---

Comme en 2024, l'attribution de la prime de pouvoir d'achat n'a pas été confirmée par l'état pour 2025, elle dépend directement de la commune. Comme les autres communes qui emploient Mme Comère, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'acter la prolongation de cette prime, pour un montant de 400€.

**8 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

## **ORGANISATION VŒUX 2026**

---

La date de la cérémonie des vœux est décidée par l'assemblée, elle est fixée au dimanche 11 janvier 2026 à 15h. Les galettes seront confectionnées par Frédéric Soulès.

La distribution des bulletins annuels aura lieu le 3 et le 4 janvier.

## **FONCTIONNEMENT RADARS PÉDAGOGIQUES**

---

Les deux radars pédagogiques sont en place depuis le 26 novembre. Chacun d'eux est réglé sur 30 km/h et affiche la vitesse du véhicule qui approche jusqu'à 50 km/h (en vert en dessous de 30 km/h et en rouge au-dessus) ou un avertissement danger au-delà de 50 km/h. Ils enregistrent également la vitesse constatée et ce, dans les deux sens.

Le tableau des vitesses est présenté à l'assemblée, sur la période du 26/11 au 08/12.

Pour le radar de l'entrée Est (château d'eau), dans le sens de l'entrée dans le village, la moyenne est de 43 km/h avec une vitesse maximale de 83 km/h (3000 passages sur la période) et dans le sens de la sortie, la moyenne est aussi de 43 km/h avec une vitesse maximale de 84 km/h (3500 passages).

Pour le radar de l'entrée Ouest (château), dans le sens de l'entrée dans le village, la moyenne est de 46 km/h avec une vitesse maximale de 82 km/h (2600 passages) et dans le sens de la sortie, la moyenne est de 53 km/h avec une vitesse maximale de 85 km/h (2400 passages).

Les données continueront d'être analysées pour vérifier les tendances.

## **JARDIN COMMUNAL**

---

Les possibilités d'aménagements du jardin sont évoquées, la première opération consistera à nettoyer les parties. Une visite des lieux par le conseil est envisagée le samedi 3 janvier après-midi.

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

Néant

## **FIN DE SÉANCE 22 H 20**

---